

Communiqué de l'AFPS

Mort du militant palestinien Nizar Banat : les services de sécurité de l'Autorité palestinienne mis en cause



Toutes les versions de cet article : [\[English\]](#) [\[français\]](#)

L'Association France Palestine Solidarité apprend avec une vive émotion la mort du militant palestinien Nizar Banat, arrêté à son domicile, cette nuit, par les services de sécurité de l'Autorité palestinienne.

Opposant à l'Autorité palestinienne, Nizar Banat avait déjà été plusieurs fois arrêté et détenu par celle-ci. Il avait été libéré en novembre 2020, et était candidat aux élections pour le Conseil Législatif, avant que celles-ci [ne soient annulées par décision unilatérale du président de l'Autorité palestinienne](#).

Nizar Banat est mort dans les locaux de la sécurité palestinienne, peu après son arrestation, dont sa famille souligne les méthodes particulièrement brutales. Il aurait ainsi « été sévèrement battu avec des bâtons et des barres de fer sur la tête lors de son arrestation ». Pour sa famille, il a été « délibérément assassiné ».

L'Association France Palestine Solidarité s'insurge contre ces méthodes. Elle demande que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de Nizar Banat, dans les conditions d'indépendance demandées par sa famille. Les responsables de ces faits devront rendre compte de leurs actes devant les tribunaux.

Le peuple palestinien, par ses récentes mobilisations, a montré sa force et sa détermination face à l'occupation israélienne. Il a aussi exprimé sa volonté d'unité. Cette volonté doit être respectée, de même que la liberté d'expression à laquelle ont droit les opposants politiques comme les défenseurs des droits humains.

Le Bureau national de l'AFPS,

le 24 juin 2021